



## COMMUNIQUE

Subsidiairement au communiqué du 27 janvier 2026 et dans le cadre de la promotion du partenariat public-privé pour assurer le logement et la restauration des étudiants des universités publiques, la Direction de l'Université du Burundi invite encore une fois toute personne, association ou société intéressée pour participer à ce partenariat mutuellement bénéfique, à se faire enregistrer à la Direction des Services Sociaux (DSS) de l'Université du Burundi pendant la période du 02 au 20 mai 2026, tous les jours ouvrables de 8h00 à 15h30. La demande d'enregistrement peut également se faire à travers l'adresse e-mail [info@ub.edu.bi](mailto:info@ub.edu.bi). L'enregistrement peut se faire soit pour la restauration, soit pour le logement ou pour les deux à la fois.

Après cette période d'enregistrement, une réunion sera organisée à l'intention de ceux qui auront manifesté l'intérêt pour discuter des modalités pratiques de mise en œuvre de ce projet de partenariat. A toutes fins utiles, il convient de signaler que ceux qui ont déjà manifesté l'intérêt d'y participer ne doivent pas refaire l'inscription.

Fait à Bujumbura, le 30/04/2026

LE RECTEUR

Prof. Prudence BARARUNYERETSE

Recteur  
B.P. 1550

